

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation électrique selon NFC 18-510

Recyclage

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'ordre électrique sur des installations/équipements électriques ou dans leur voisinage
- Connaître l'environnement réglementaire lié à la prévention des risques électriques
- Réaliser toutes opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur

A l'issue de la formation, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation ainsi qu'un avis après formation conformément aux prescriptions de la norme NFC 18-510.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Le public concerné par cette action de formation est le suivant :

- Public titulaire des habilitations électriques destinées aux électriciens et devant recycler leur(s) habilitation(s)

Les conditions d'accès (prérequis, niveau exigé) pour suivre le programme :

- Avoir des compétences en électricité (qualification ou expérience professionnelle)
- Savoir lire un schéma électrique

DUREE :

L'action de formation Habilitation électrique Initiale sera d'une durée de 14 heures, réparties sur 2 journées.

CONTENU :

❖ Partie théorique :

- Rappel du contexte réglementaire
- Rappel sur les notions élémentaires en électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les effets du choc électrique
- Le principe de l'habilitation électrique et les symboles d'habilitation
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Les principes généraux de prévention
- Les équipements de protection
- Les règles de sécurité
- Les domaines de tension
- La mise hors tension

❖ Partie pratique :

- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Mettre en œuvre des procédures
- Réaliser des interventions en basse tension
- Réaliser des interventions de dépannage et de connexion
- Réaliser des opérations d'entretien avec présence de tension
- Appliquer la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des opérations d'ordre électrique
- Savoir identifier et utiliser les EPI appropriés

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les différents moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Utilisation d'un paper-board,
- Exposés théoriques et pratiques,
- Diffusion et remise d'un support pédagogique de formations remis aux stagiaires.

La formation sera assurée par un formateur qualifié en électricité.

SUIVI ET EVALUATION :

- Questions orales,
- Exercices pratiques,
- QCM d'évaluation.

A l'issue de la formation, un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur sera transmis à l'employeur, qui délivrera ou non l'habilitation électrique au stagiaire.